

Script vidéo p. 17 (college.nathan.fr/23emc0108)

Script de la vidéo « Comment lutter contre les violences faites aux femmes ? »

Chaque 25 novembre est célébrée la Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes.

Symbole des inégalités femmes-hommes, ces violences sont multiples. Elles sont physiques, sexuelles, verbales, psychologiques ou encore économiques. Ces violences se manifestent partout : sphère privée, publique, scolaire, professionnelle. Elles se sont étendues à la sphère numérique avec le cyber-harcèlement.

L'ampleur de ce phénomène a longtemps été occultée, entraînant l'isolement et la honte des victimes. Les premières enquêtes sur le sujet sont publiées dans les années 1990. Une enquête de 1997 révèle les multiples agressions subies par les femmes au sein de leur couple. Chaque année, 50 000 femmes sont victimes de viol, un acte majoritairement commis par un proche et passé sous silence. D'autres études confirment le niveau élevé des violences subies par les femmes au sein du couple, pouvant aller jusqu'à la mort.

Face à ces violences, un important arsenal législatif s'est peu à peu constitué. Depuis les années 1990, plusieurs lois pénalisent les violences faites aux femmes et améliorent leur prise en charge. Plusieurs plans de lutte contre les violences commises à l'encontre des femmes ont été adoptés. Ils visent à protéger les victimes et leurs enfants et prévenir toute forme de violence.

Outre une réponse pénale, des dispositifs ont été créés : numéro unique 3919, plateforme de signalement en ligne, etc.

En 2017, le mouvement #metoo encourage les femmes à dénoncer les viols et agressions sexuelles qu'elles ont subis.

En 2019, le Gouvernement a organisé un Grenelle des violences conjugales pour renforcer la protection des victimes. À l'origine de ce Grenelle, un constat : en France, une femme meurt tous les deux jours sous les coups de son conjoint ou de son ex-conjoint. Le nombre de victimes tuées au sein du couple, très majoritairement des femmes, reste élevé chaque année.